

Réseau sentinelle apicole



28 JUILLET 2004

MESSAGE DU RÉSEAU SENTINELLE APICOLE

Ce message peut être distribué à tous les apiculteurs. Il se veut un rappel sur la stratégie d'intervention dans la lutte contre la varroase à l'approche de la fin de la saison apicole.

Un dépistage de l'infestation au varroa doit être effectué au début août

Les abeilles qui formeront la grappe d'hiver vont commencer à émerger à la mi-août. Si elles sont parasitées par le varroa au stade larvaire, leur longévité d'adulte est diminuée et elles mourront avant le printemps ce qui signifie la mort de la ruche si l'infestation est trop élevée. On doit donc dépister au tout début d'août pour pouvoir intervenir très tôt en cas d'infestation importante et ainsi éviter que le couvain des abeilles d'hiver ne soit parasité.

Un suivi de ce premier dépistage de fin de saison devrait être fait à la mi-août et à la fin août en utilisant la même méthode de dépistage.

Méthode de dépistage à privilégier

Chute naturelle sur une base de 24 heures avec pose d'un carton auto-collant pour 3 à 7 jours sur le plancher de la ruche ou dans le plateau grillagé.

Interprétation des résultats

Plus de 1/2 varroa par jour en chute naturelle ou tout résultat positif aux autres méthodes de détection → on peut envisager un traitement de fin de saison afin de diminuer au minimum les varroas dans la ruche à hiverner. L'objectif ultime du seuil d'intervention de $\frac{1}{2}$ varroa par jour en chute naturelle est d'hiverner la ruche avec un minimum de varroa assurant ainsi sa santé et des pertes minimales à l'hivernage tout en s'exemptant probablement d'un traitement printanier pour ne traiter qu'à la fin de la saison apicole suivante.

Interventions suite au dépistage

Choix des méthodes de contrôle et de traitement selon le contexte : *Acide formique* ou *coumaphos*

Les traitements ne doivent pas débuter plus tard que le 15 septembre.

Lorsque le seuil critique de 25 varroas/jour en chute naturelle est dépassé, il est recommandé de traiter au plus tard à la fin août et sacrifier le reste de la miellée.

Des infestations majeures (grande quantité de varroas au dépistage se traduisant par des ruches faibles et la présence d'abeilles atrophiées) peuvent nécessiter un traitement dès le début d'août.

Remarque

***L'utilisation du fluvalinate (Apistan™)doit être abandonnée par tous les apiculteurs en 2004 à cause de l'apparition du phénomène étendu de résistance du varroa face à ce pesticide.

Des informations supplémentaires sur les méthodes de dépistage et de traitement sont disponibles sur le site :

- <http://www.agrireseau.qc.ca/apiculture/> (section santé/Maladie au Québec/varroase) dans le document suivant :

 **Grilles comparatives des méthodes de dépistage, contrôle physique et traitement de la varroase**

Les apiculteurs peuvent aussi en tout temps consulter le personnel dédié aux activités sanitaires apicoles du MAPAQ de leur région énumérée ci-après :

MÉDECINS VÉTÉRINAIRES

Estrie et Centre-du-Québec (au sud de l'autoroute 20)	
D ^r Diane Boucher, m.v.	Nathalie Duhaime
4260, boulevard Bourque	4260, boulevard Bourque
Rock Forest (Québec) J1N 2A5	Rock Forest (Québec) J1N 2A5
Téléphone : (819) 820-3555, poste 277	Téléphone : (819) 820-3011, poste 282
Télécopieur : (819) 820-3651	Télécopieur : (819) 820-3651
<i>Courriel : diane.boucher@agr.gouv.qc.ca</i>	<i>Courriel : nathalie.duhaime@agr.gouv.qc.ca</i>

Mauricie et Centre-du-Québec (au nord de l'autoroute 20)	
D ^r Nathalie Côté, m.v.	Jean Gravel
5195, boulevard des Forges, bureau 55	5195, boulevard des Forges, bureau 55
Trois-Rivières (Québec) G8Y 4Z3	Trois-Rivières (Québec) G8Y 4Z3
Téléphone : (819) 371-6844, poste 323	Téléphone : (819) 371-6844
Télécopieur : (819) 371-4907	Télécopieur : (819) 371-4907
<i>Courriel : nathalie.cote@agr.gouv.qc.ca</i>	<i>Courriel : jean.gravel@agr.gouv.qc.ca</i>

Abitibi-Témiscamingue	
D ^r Réal-Raymond Major, m.v.	Normand Maillé
180, boulevard Rideau, bureau 2.01	999, rue Dollard
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9	Gatineau (Québec) J8L 3E6
Téléphone : (819) 763-3287, poste 228	Téléphone : (819) 986-8374
Télécopieur : (819) 763-3359	Télécopieur : (819) 986-9793
<i>Courriel : real.raymond.major@agr.gouv.qc.ca</i>	<i>Courriel : normand.maille@agr.gouv.qc.ca</i>

Outaouais et Laurentides	
D ^r André Simoneau, m.v.	Germain Voyer
867, boulevard de L'Ange-Gardien	617, boulevard du Curé-Laberge, bureau 100
L'Assomption (Québec) J5W 4M9	Blainville (Québec) J7C 2J1
Téléphone : (450) 589-5745, poste 275	Téléphone : (450) 971-5184, poste 238
Télécopieur : (450) 589-0648	Télécopieur : (450) 971-5069
<i>Courriel : andre.simoneau@agr.gouv.qc.ca</i>	<i>Courriel : germain.voyer@agr.gouv.qc.ca</i>

Montréal, Laval et Lanaudière	
D ^r André Simoneau, m.v.	Rachel Brien
867, boulevard de L'Ange-Gardien	652, boulevard de L'Ange-Gardien
L'Assomption (Québec) J5W 4M9	L'Assomption (Québec) J5W 1T2
Téléphone : (450) 589-5745, poste 275	Téléphone : (450) 589-5745, poste 225
Télécopieur : (450) 589-0648	Télécopieur : (450) 589-0648
<i>Courriel : andre.simoneau@agr.gouv.qc.ca</i>	<i>Courriel : rachel.brien@agr.gouv.qc.ca</i>

Montérégie	
D ^r Thierry Lemaire, m.v.	Denise Collard
99, place Charles-Lemoyne, bureau 109	177, rue Saint-Joseph, 2 ^e étage
Longueuil (Québec) J4K 4Y9	Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : (450) 928-7400, poste 222	Téléphone : (450) 427-2000, poste 225
Télécopieur : 9450) 928-7795	Télécopieur : (450) 427-0407
<i>Courriel : thierry.lemaire@agr.gouv.qc.ca</i>	<i>Courriel : denise.collard@agr.gouv.qc.ca</i>

Bas Saint-Laurent, Gaspésie et îles-de-la-Madeleine	
D ^r Hugo Tremblay, m.v.	Jacques Saint-Pierre
1600, rue Bersimis, bureau 2	335, rue Moreault
Chicoutimi (Québec) G7K 1H9	Rimouski (Québec) G5L 9C8

Téléphone : (418) 698-3530
Télécopieur : (418) 698-3533

Courriel : hugo.tremblay@agr.gouv.qc.ca

Téléphone : (418) 727-3522, poste 444

Télécopieur : (418) 727-3821

Courriel : jacques.st-pierre@agr.gouv.qc.ca

Saguenay, Lac-Saint-Jean, Côte Nord et Nord-du-Québec
D^r Claude Tremblay, m.v.
801, chemin du Pont-Taché Nord
Alma (Québec) G8B 5W2
Téléphone : (418) 668-2371
Télécopieur : (418) 669-0600
Courriel : claude.m.tremblay@agr.gouv.qc.ca

Valière Boivin
801, chemin du Pont-Taché Nord
Alma (Québec) G8B 5W2
Téléphone : (418) 668-2371
Télécopieur : (418) 669-0600
Courriel : valere.boivin@agr.gouv.qc.ca

Québec et Chaudière-Appalaches
D^r Claude Boucher, m.v.
675, route Cameron, bureau 101
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Téléphone: (418) 386-8191
Télécopieur:(418) 386-8099
Courriel : claude.boucher@agr.gouv.qc.ca

Ghislain Arcand
1120, boulevard de la Rive-Sud, bureau 230
Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6
Téléphone : (418) 834-6740, poste 225
Télécopieur:(418) 834-6765
Courriel : ghislain.arcand@agr.gouv.qc.ca

Dr. Claude Boucher m.v., coordonnateur du réseau-sentinelle apicole
M.A.P.A.Q.,
Centre québécois d'inspection des aliments et de la santé animale de Québec-Chaudières-Appalaches,
675, route Cameron, bureau 101,
Ste-Marie (Québec) G6E 3V7
téléphone: (418) 386-8191
télécopieur:(418) 386-8099
claude.boucher@agr.gouv.qc.ca